

## Les taux de vos livrets d'épargne vont-ils plonger après l'annonce de la BCE ?

La baisse des taux directeurs de la BCE va avoir un impact sur la rémunération de votre épargne. Si les livrets réglementés (Livret A, LLDS, LEP, etc.) sont préservés, la baisse de rendement est déjà actée pour les livrets bancaires, aussi appelés «super livrets».



© Capital - Livret A, LEP, super livrets... Voici les rendements de vos livrets suite à la baisse des taux de la BCE.



Par [Quentin Bas Lorant](#)

Journaliste placements à Capital.fr

Publié le 06/06/2024 à 14h30

C'est aussi le D-Day («*Jour J*») pour la Banque centrale européenne. Depuis juillet 2022, la BCE n'avait fait qu'augmenter ses principaux taux directeurs - ou les maintenir à un niveau élevé - afin de juguler une inflation galopante. Alors que cette bataille semble en voie d'être gagnée - l'inflation en zone euro se rapproche de l'objectif de 2% fixé par la BCE -, l'institution de Francfort a acté, ce jeudi 6 juin, une baisse de ses trois taux directeurs de 0,25 point.

Or, qui dit baisse des taux, dit baisse de rémunération pour votre épargne. Le rendement de nombreux placements dépend en partie des taux directeurs édictés par la BCE. C'est

notamment le cas des placements préférés des Français : les livrets d'épargne, qu'il s'agisse de [livrets réglementés](#) (Livret A, LDDS, LEP, etc.), dont les taux sont identiques dans toutes les banques, ou de livrets bancaires, dont la rémunération et les conditions peuvent varier d'un établissement à l'autre.

La suite sous cette publicité

Publicité

Si la rémunération des premiers, du ressort du ministre de l'Economie et des Finances, ne va pas trop évoluer, les livrets bancaires - ou «*super livrets*» - vont, eux, pâtir plus rapidement de cette baisse des taux. Passage en revue de ce qui vous attend sur vos livrets dans les prochains mois.

## **Livret A et LDDS : un taux gelé à 3% jusqu'à début 2025**

Bonne nouvelle, les 55 millions de détenteurs d'un Livret A n'ont pas à s'inquiéter de la baisse des taux de la BCE. La rémunération de leur épargne restera à son niveau actuel de 3%. Ce taux a en effet été gelé pour 18 mois le 1er août 2023 par le ministre de l'Economie et des finances, Bruno Le Maire. Il est donc préservé jusqu'au 1er février 2025. Il en va de même pour le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), dont le taux est toujours identique à celui du Livret A.

## **LEP : une baisse de rendement à prévoir, mais en raison de l'inflation**

Décrochage à prévoir, en revanche, pour les épargnants à revenus modestes et titulaires d'un Livret d'épargne populaire (LEP). La rémunération de ce dernier, qui est revue deux fois par an - 1er janvier et 1er août - dépend en effet du niveau de l'inflation sur les six mois qui précèdent. Or, l'annonce de la baisse des taux de la BCE ne fait que traduire le ralentissement de la hausse des prix, et confirme donc [la baisse à venir du taux du LEP](#), qui est actuellement de 5%. Néanmoins, ce dernier doit toujours rester supérieur de 0,5 point à celui du Livret A. Il ne pourra ainsi pas chuter à moins 3,5%, et pourrait aussi bénéficier d'un nouveau coup de pouce du gouvernement, et être par exemple maintenu à 4%.

## **PEL et CEL : deux taux bloqués jusqu'à la fin de l'année**

Produits d'épargne destinés à faciliter l'obtention d'un prêt immobilier, le plan épargne logement (PEL) et le compte épargne logement (CEL) ne seront, eux, ni affectés par la décision de la BCE, ni par le niveau de l'inflation. Le taux du PEL est en effet fixé pour un an chaque 1er janvier. Les épargnants qui ouvrent un PEL en 2024 bénéficieront donc tous d'un taux de 2,25%. De son côté, le taux du CEL correspond aux deux tiers de celui du Livret A. Ce dernier étant gelé à 3% jusqu'au 1er février 2025, la rémunération des nouveaux CEL restera fixée à 2% sur la même période.

## Livrets bancaires : une baisse de rendement déjà actée

Déterminés par les banques, les taux des «super livrets» dépendent davantage des taux directeurs de la BCE. Raison pour laquelle certains ont pu atteindre [des rendements supérieurs à 5%](#) ces derniers mois, à la faveur de taux historiquement hauts. *«Il y aura donc nécessairement une baisse des rémunérations affichées dans les mois qui viennent, mais elle va être très progressive»*, confie Sarah Zamoun, directrice de Distingo Bank, filiale de Banque Stellantis France.

Pas de chute brutale des rendements à redouter, donc, pour les détenteurs de super livrets, *«car l'annonce de la BCE était déjà attendue depuis quelques semaines*, ajoute Sarah Zamoun. *Elle est par conséquent déjà prise en partie en compte dans les taux proposés»*. En effet, alors que les taux bruts annualisés des meilleurs livrets du marché étaient encore supérieurs à 3% en janvier (jusqu'à 3,33% sur un an pour le Livret Distingo), ils sont désormais légèrement inférieurs (3% annuels toujours pour le Livret Distingo). Chez Fortuneo (Livret +), le taux annuel s'affiche en dessous, à 2,75%, mais offre encore un taux de 5% pour une période de trois mois. Même logique chez Cashbee, avec 4% pendant trois mois, et un taux annualisé de 2,8%. Des taux d'intérêt qui devraient progressivement s'éroder dans les mois qui viennent, au gré des annonces de la BCE.